

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL AU COURS DE SA QUARANTE-CINQUIÈME SESSION

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

1340 (XLV). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Europe

Le Conseil économique et social

1. *Prend acte* du rapport annuel de la Commission économique pour l'Europe relatif à la période du 29 avril 1967 au 2 mai 1968¹, des opinions exprimées au cours des débats et des résolutions et autres décisions adoptées par la Commission, à sa vingt-troisième session² ;

2. *Approuve* le programme de travail et l'ordre de priorité que contient le rapport³.

1546^e séance plénière,
18 juillet 1968.

1341 (XLV). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient

Le Conseil économique et social

1. *Prend acte* du rapport annuel de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient pour la période du 18 avril 1967 au 30 avril 1968⁴, ainsi que des recommandations et résolutions qui figurent dans les deuxième et troisième parties de ce rapport ;

2. *Approuve* le programme de travail et l'ordre de priorité qui figurent dans la cinquième partie du rapport ;

3. *Fait sienne* la recommandation de la Commission tendant à inclure les Fidji dans le domaine géographique de la Commission et à les admettre à la Commission en qualité de membre associé ;

4. *Décide* de modifier en conséquence les paragraphes 2 et 4 du mandat de la Commission.

1546^e séance plénière,
18 juillet 1968.

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, quarante-cinquième session, Supplément n°3 (E/4491).

² *Ibid.*, troisième partie.

³ *Ibid.*, cinquième partie.

⁴ *Ibid.*, Supplément n°2 (E/4998).

1342 (XLV). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine

Le Conseil économique et social

Prend acte du rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine relatif à la période du 14 mai 1967 au 25 avril 1968⁵, ainsi que des résolutions et des recommandations qui figurent dans la deuxième et la troisième partie de ce rapport, et note en outre que le programme de travail et l'ordre de priorité pour la période 1967-1969⁶ demeurent tels qu'ils ont été adoptés par la Commission, à sa douzième session.

1546^e séance plénière,
18 juillet 1968.

1343 (XLV). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Afrique

Le Conseil économique et social

1. *Prend acte* du rapport annuel de la Commission économique pour l'Afrique pour la période du 26 février 1967 au 29 février 1968⁷ ;

2. *Approuve* le programme de travail et l'ordre de priorité qui figurent dans le rapport⁸ ;

3. *Fait siens* les amendements au mandat et au règlement intérieur de la Commission, tels qu'ils figurent dans une note du Secrétaire exécutif aux paragraphes 231 à 235 du rapport annuel.

1546^e séance plénière,
18 juillet 1968.

1347 (XLV). La population et ses rapports avec le développement économique et social

Le Conseil économique et social,

Notant les changements intervenus depuis 20 ans dans la situation démographique mondiale par suite du

⁵ *Ibid.*, Supplément n°4 (E/4499).

⁶ *Ibid.*, quarante-troisième session, Supplément n° 4 A (E/4359/Add. 1).

⁷ *Ibid.*, quarante-cinquième session, Supplément n° 5 (E/4497).

⁸ *Ibid.*, par. 228 à 230.